

# Menthonnex-en-Bornes

Au Temps Présent 2020





Bulletin municipal www.menthonnex-en-bornes.fr

# INFOS PRATIQUES - NUMÉROS UTILES

### **URGENCES**

**SAMU** 15

POLICE OU GENDARMERIE 17

> **POMPIERS** 18

APPEL D'URGENCE EUROPÉEN 112

04 50 44 10 08 Gendarmerie de Cruseilles cob.cruseilles@gendarmerie.interieur.gouv.fr

• Centre antipoison de Lyon 04 72 11 69 11

# Hôpitaux

• Centre Hospitalier d'Annecy 04 50 63 63 63

• Centre Hospitalier Alpes léman 04 50 82 20 00

• Hôpital de St Julien en Genevois 04 50 49 65 65

Pharmacie de garde 3237

34ct la mn + coût communication depuis un mobile.

En indiquant votre code postal, ce service vous indiquera la pharmacie de garde sur votre secteur.

# SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

• École de Menthonnex-en-Bornes 04 50 68 05 62

ce.0740202T@ac-grenoble.fr

• École de cole de Villy-le-Bouveret 04 50 68 08 91

ce.0740206X@ac-grenoble.fr

 Cantine et garderie périscolaire 04 50 51 61 68

Horaires de la garderie : le matin de 7H30 A 8H30 le soir de 16H30 A 18H30

 Collège Louis Armand 04 50 44 10 78

• Transports scolaires (CCPC) 04 50 08 16 04

Centre de loisirs des Bornes 04 50 45 70 85

centredeloisirsdesbornes@orange.fr

# Administrations - Services publics

Préfecture d'Annecy	04 50 33 60 00
Sous-préfecture de St Julien	04 50 35 13 13
• CDT de St Julien (routes départementales)	04 50 33 58 50
• DDT - Unité territoriale Annecy	04 50 33 78 00
Pôle Emploi (numéro unique)	39 49
• Déchetterie de Cruseilles	04 50 32 16 30
• ENEDIS (accueil dépannage)	09 72 67 50 74
• CERD Cruseilles	04 50 33 41 72

# SANTÉ

• Cabinet de soins infirmiers (Cruseilles) 04 50 44 10 62

• ADMR (Soins - SSIAD) 04 50 44 05 24

04 50 44 09 45 • ADMR (Aide à domicile)

### SOCIAL

#### PÔLE MÉDICO SOCIAL

• 87 route d'Annecy – 74350 Cruseilles **04 50 33 23 89** 

Assistantes sociales

Rendez-vous possibles avec les assistantes sociales.

• Médecin PMI

Médecin tous les jeudis après-midi sur RDV. Pédiatre le 1er mercredi matin du mois sur RDV.

Puéricultrices

Sans rendez-vous le jeudi de 9h00 à 11h30. Il est recommandé d'appeler avant de se présenter.

• Sage-femme 04 50 33 20 04

• La Maison de la Petite Enfance :

**Relais Assistantes Maternelles** 04 50 32 38 78

126 avenue des Ebeaux - 74350 Cruseilles

• Brin de Malice 04 50 64 02 53

(Crèche / Halte Garderie)

126 avenue des Ebeaux - 74350 Cruseilles

• ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) 04 50 44 09 45

• **SSIAD** (Service de soins à domicile) 04 50 44 05 24

• Mission Locale Jeune 04 50 49 43 88

26 avenue de Genève - 74160 Saint Julien en Genevois

Cruseilles:

Renseignements à la mairie 04 50 32 10 33

Permanence:

140 rue des Prés Longs - 74350 Cruseilles

Mme BERTHOUD, jeudi 8h30-11h30 04 50 27 89 57

# **CULTURE - LOISIRS**

<ul> <li>Bibliothèque</li> </ul>	04 50 44 22 85
• Centre nautique de Cruseilles	04 50 44 12 68
• Ecole de musique	04 50 44 09 03
Office de tourisme	04 50 22 40 31



# Madame, Monsieur, Cher(e)s Menthnalis,

Permettez-moi, tout d'abord, de remercier toutes celles et ceux d'entre vous qui n'ont pas hésité, malgré ces circonstances exceptionnelles, à nous témoigner leur confiance, le 15 mars dernier.

Cette marque de reconnaissance que vous m'avez largement renouvelée pour un sixième mandat à la tête de notre commune m'honore autant qu'elle m'oblige.

Cette crise sanitaire, qui impacte notre vie, remet en cause nos modes de fonctionnement, mais nous permet aussi de « redécouvrir » ce qui est l'une des caractéristiques de nos villages ; le cadre de vie, la ruralité, la proximité et le lien social, qui rendent ce confinement un peu mieux acceptable.

Je tiens à rendre hommage à toutes celles et ceux d'entre vous qui sont en première ligne dans ce combat en espérant que les progrès de la médecine auront prochainement raison de cette pandémie.

La succession des protocoles pour l'accueil des enfants à l'école, à la cantine, à la garderie, sont autant d'éléments qu'il a fallu mettre en oeuvre. Merci aux équipes pédagogiques et agents territoriaux qui ont su s'adapter tant pour l'accueil des enfants que des administrés.

Un grand merci à celles et ceux d'entre vous qui entourent nos ainés ; c'est avec regret que nous avons dû minimiser la commémoration du 11 novembre et annuler le repas des anciens, mais ce n'est que partie remise...

Bienvenu, également, aux nouveaux résidents qui font le choix de s'installer dans notre belle commune.

Sachez que je suis à votre disposition afin de faire connaissance et vous présenter notre village, ses us et coutumes et nos modes de fonctionnement.

L'action municipale, bien que ralentie, demeure active. Je vous invite à parcourir ce bulletin qui est un peu le compterendu de l'activité annuelle pour vous en rendre compte.

Vous remarquerez que malgré la crise économique, notre commune continue d'améliorer ses infrastructures avec le concours de nos partenaires que sont l'Etat, la Région, le Département, le Syane et la Communauté de Communes. Citons les principaux chantiers qui se finalisent comme le recalibrage de la RD3, le renforcement du réseau d'eau potable, le développement de la mobilité douce, le déploiement de la fibre optique, l'amélioration de la réception de la téléphonie mobile, sans oublier la modernisation de la voirie, des réseaux, des bâtiments communaux et l'embellissement de l'entrée du Chef-Lieu.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous en 2021 qui, je l'espère, sera une année de santé et de joies partagées.

Portez-vous bien et surtout prenez soin de vous et de vos proches.

Bien à vous, Le Maire, Guy DEMOLIS

# SOMMAIRE

EDITO	P. 3
VIE MUNICIPALE	P. 4 à 9
TRAVAUX - URBANISME	P. 10 à 13
VIE DU VILLAGE	P. 14 à 15
AU TEMPS PASSÉ	P. 16 à 17
ENFANCE - JEUNESSE	P. 18 à 22
VIE ÉCONOMIQUE	P. 23
VIE ASSOCIATIVE	P. 24 à 25
ENVIRONNEMENT	P. 26 à 27
LOISIRS	P. 28 à 29
ETAT CIVIL	P. 30
VIE PRATIQUE	P. 31 à 35
INFOS PRATIQUES	P. 2 et 36

# **Bulletin d'information 2020**

Publication de la mairie de Menthonnex-en-Bornes Directeur de la publication : Guy Démolis Rédaction : Olivier CHAMOT Photo de couverture par D2Bproduction Imprimé en Haute-Savoie à 600 exemplaires Retrouvez les comptes-rendus du Conseil Municipal et les infos communales sur le site internet du village : www.menthonnex-en-bornes.fr

Envoyez vos informations à communication@menthonnex-en-bornes.fr

# ORGANISATION DE LA MUNICIPALITÉ



- Guy DÉMOLIS, Maire 14
- Sébastien PACCARD, adjoint au Maire : urbanisme, réseaux, travaux
- Nathalie HENRY, adjointe au Maire : scolaire, périscolaire, petite enfance, vie associative 12
- Olivier CHAMOT, adjoint au Maire : gestion du patrimoine, festivités municipales, Facebook, archives, commémorations 4
- Sandrine BOCHET, adjointe au Maire : communication (site et bulletins), social et développement durable
- Emmanuel TISSOT, conseiller délégué: voirie, espaces verts, forêt, sentiers pédestres, espaces de jeux 11
- Jocelyne BORNE 17
- Jocelyne YAKOVLEFF 16
- Bernard SAILLANT
   6
- Céline JEANNINGROS 9
- Mickaël BAFCOP
- Sylvie LOUVEAU 15
- Christophe BALMIER 1
- Karen DA COSTA 7

- Christian LEOTY 3
- Remplaçants :
  - o Astou SOW 5
  - o François RAGAZZONI 8



#### Commissions

# **U**RBANISME, RÉSEAUX, TRAVAUX, VOIRIE, **ESPACES VERTS, FORÊTS**

- Sébastien PACCARD
- Emmanuel TISSOT
- Karen DA COSTA
- Christophe BALMIER
- Christian LEOTY
- Mickaël BAFCOP

# SCOLAIRE, PÉRISCOLAIRE, **RELATION VIE ASSOCIATIVE**

- Nathalie HENRY
- Bernard SAILLANT
- Christian LEOTY
- Karen DA COSTA
- Jocelyne BORNE
- Jocelyne YAKOVLEFF
- François RAGAZZONI

# **GESTION DU PATRIMOINE**, SOCIAL, FESTIVITÉS MUNICIPALES, COMMUNICATION,

### **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

- Olivier CHAMOT
- Sandrine BOCHET
- Mickaël BAFCOP
- Sylvie LOUVEAU
- Jocelyne YAKOVLEFF
- Emmanuel TISSOT
- Céline JEANNINGROS
- Jocelyne BORNE
- Astou SOW

Le maire est membre d'office de toutes les commissions.

### APPEL D'OFFRES

- Sébastien PACCARD
- Nathalie HENRY
- Olivier CHAMOT
- Sandrine BOCHET
- Emmanuel TISSOT
- Bernard SAILLANT

# **O**RGANISATION DE LA MUNICIPALITÉ

#### DÉLÉGUÉS OU CORRESPONDANTS

• CCPC (COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES) :

Titulaires: Guy DÉMOLIS, Nathalie HENRY

Suppléant : Bernard SAILLANT

• CTENS (CONTRAT DE TERRITOIRE ESPACES NATURELS SENSIBLES) : Nathalie HENRY et Emmanuel TISSOT

• **SMECRU ET SM3A** (SYNDICATS DE RIVIÈRES) : Sandrine BOCHET et Céline JEANNINGROS

• SMS (SYNDICAT MIXTE DU SALÈVE) : Céline JEANNINGROS et Sandrine BOCHET

• ALTER'ALPA ET JARDINS DE HAUTE-SAVOIE : Sylvie LOUVEAU et Sandrine BOCHET'

• CENTRE DE LOISIRS :

Karen DA COSTA, Nathalie HENRY

• ECOLES:

Nathalie HENRY, Bernard SAILLANT, Christian LEOTY

• CANTINE-GARDERIE :

Nathalie HENRY, Bernard SAILLANT, Jocelyne BORNE

• SYANE, ENEDIS ET OPÉRATEURS DE TÉLÉPHONIE : Christian LEOTY et Mickaël BAFCOP

• ADMR ET SSIAD:

Jocelyne YAKOVLEFF et Jocelyne BORNE

• CORRESPONDANT DÉFENSE ET ANCIENS COMBATTANTS : Olivier CHAMOT

• CORRESPONDANT CITOYENNETÉ ET MÉDIATION : Christian LEOTY

• CORRESPONDANT SÉCURITÉ ROUTIÈRE : Karen DA COSTA

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

Suite aux élections municipales, l'ensemble des personnes élues dans leurs différentes municipalités se sont réunies au sein du conseil communautaire le jeudi 16 juillet 2020 pour élire un nouveau président.

C'est Xavier BRAND (maire de Vovray-en-Bornes) qui a été élu: Il succède à Jean-Michel COMBET (ancien maire de Cercier).

Il est accompagné de 7 vice-présidents ainsi que 3 conseillers communautaires auxquels il a délégué à chacun d'entre-eux un domaine particulier.

- SYLVIE MERMILLOD
  - Affaires scolaires
  - Transports scolaires
  - Piscine des Ebeaux
- CHARLOTTE BOETTNER
  - Aménagement du Territoire
  - Organisation et fonctionnement des équipements sportifs
  - Tourisme
- PHILIPPE CLERGEON
  - Economie
- CÉCILIA HORCKMANS
  - Petite enfance
  - Affaires sociales

- JULIAN MARTINEZ
  - Eau potable
  - Assainissement collectif et non collectif
- PIERRE GAL
  - Bâtiments et patrimoine
- CLAUDE ANTONIELLO
  - Déchets (ordures ménagères et tri sélectif
  - Entretien et création des arrêts de car et abris-bus
  - Gens du voyage
- JEAN-PIERRE CAUQUOZ
  - Zones d'activités

- Relations avec les entreprises
- PATRICE PRIMAULT
  - Voiries communautaires et ouvrages d'art
- Eaux pluviales
- Sonia EICHLER
  - Affaires scolaires
  - Gestion et occupation des locaux scolaires

A noter que l'ensemble des maires participe au bureau exécutif de la CCPC.

#### **E**LECTIONS SÉNATORIALES

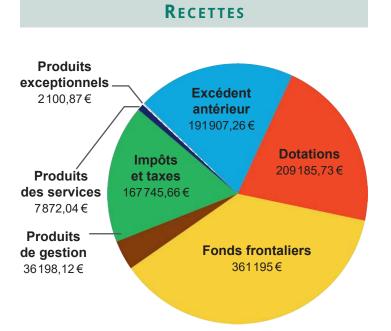
Les élections sénatoriales en Haute-Savoie ont vu la réélection des trois sénateurs sortants : Loïc HERVE, Cyril PELLEVAT et Sylviane NOEL.

Trois délégués de notre commune ont pris part au vote : Olivier CHAMOT, Sébastien PACCARD et Emmanuel TISSOT.

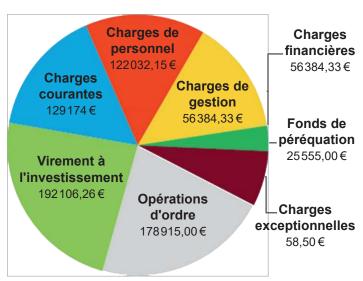
# **VIE MUNICIPALE**

# BUDGET COMMUNAL (COMPTE DE GESTION 2019)

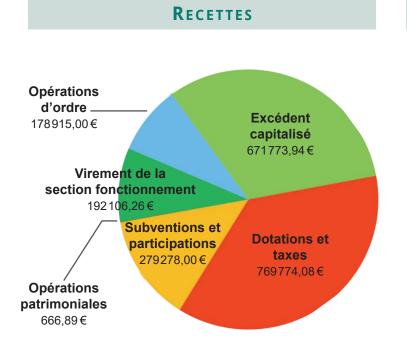
# **FONCTIONNEMENT**



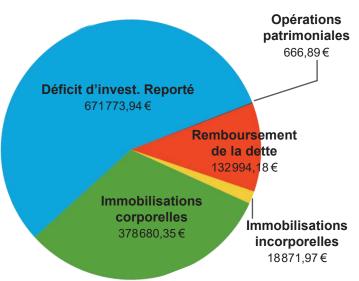
## **DÉPENSES**



# INVESTISSEMENT



#### DÉPENSES



# Résultat de clôture au 31/12/2019 : + 373 325,94 €

# ÉTAT DE LA DETTE AU 31/12/2019

Syane 1 518 918,40 €

# Annuités 2019

• Capital 132 994,18 €

• Intérêts 56 151,46 €

Total 189 145,64 €

# IMPÔTS LOCAUX

Les taux d'imposition restent inchangés pour la part communale.

- Taxe d'habitation 5,74 %
- Taxe foncière sur le bâti 3,72 %
- Taxe foncière sur le non bâti 23,09 %

# COMBIEN ÇA COÛTE (EN TTC)

#### DÉPENSES FINANCÉES PAR LA COMMUNE

#### **EN INVESTISSEMENT**

• Solde des travaux du Syane	116 525 €
(participation communale)	
• Voirie et réseaux d'eaux pluviales	200 606 €
Bâtiments publics	87 167 €
• Solde du PLU	1 475 €

#### **EN FONCTIONNEMENT**

• Fauchage, débroussaillage, élagage	15 780 €
• Déneigement, salage	15 823 €
Maintenance éclairage public	5 325 €
• Participation à la cantine garderie	20 000 €
Participation aux activités scolaires	4700 €
• Participation au Centre de Loisirs	2 500 €
• Participations sociales	2 100 €
• Participation au Syndicat du Salève	3 706 €
• Participation au Plateau des Bornes	626 €

# DÉPENSES FINANCÉES PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

• Renforcement du réseau d'eau potable de 40 000 € Chez Trosset

• Ecoles 32 400 €

#### DÉPENSES FINANCÉES PAR LE DÉPARTEMENT

• Recalibrage de la voirie départementale (RD3) 357 000 €



# AU FIL DES CONSEILS MUNICIPAUX DE 2020

- Approbation des comptes administratifs et de gestion.
- Vote du budget, des subventions et de la fiscalité locale.
- Sollicitation de subventions au département.
- Renouvellement du bail commercial de la boulangerie.
- Plantation d'arbres dans la cour de récréation de l'école et de la garderie périscolaire.
- Organisation du bureau de vote pour les élections municipales.
- Installation du nouveau conseil municipal et élection du maire et des adjoints.
- Organisation de la nouvelle municipalité, des groupes de travail et commissions.
- Désignation des délégués auprès des structures intercommunales.
- Désignation des grands électeurs appelés à voter pour les élections sénatoriales.
- Présentation par Free du projet d'installation d'un relais de téléphonie mobile en amont du hameau de la Rippaz.
- Présentation du chantier de recalibrage de la RD3 entre les carrefours des Margolliets et de la Rippaz.
- Présentation du projet de renouvellement du réseau d'eau potable et de la création d'un sentier pédestre entre La Côte et Chez Trosset.
- Présentation du circuit du PDIPR et du projet de recalibrage sur le circuit du balcon des Bornes.
- Débat sur les incivilités, le tapage nocturne, la prolifération des véhicules à moteurs bruyants, le vandalisme et les excès de vitesse.
- Information sur la cyber attaque du système informatique de la mairie.



- Ventilation de l'église, modernisation de la sonnerie des cloches et éclairage du clocher.
- Aménagement paysager de l'entrée du Chef-Lieu.
- Réhabilitation d'un ancien puits, récupération et stockage de l'eau pluviale des bâtiments communaux et remise en état de la fontaine.
- Travaux sur les réseaux de voirie et d'eau pluviale.
- Participation à l'opération Octobre Rose.
- Attribution d'une subvention de 500 € aux communes sinistrées des Alpes Maritimes.
- Approbation du règlement intérieur du Conseil Municipal.
- Transfert de compétences à la Communauté de Communes.
- Approbation d'une convention avec le SMECRU pour la mise en oeuvre des actions du Contrat de Territoire du Plateau des Bornes.

Retrouvez tous les comptes-rendus du conseil municipal sur www.menthonnex-en-bornes.fr

### Vie municipale

- · Organisation de la municipalité
- · Bulletins d'information
- Comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal
  - En 2008
  - En 2009
  - o En 2010
  - o En 2011

  - · En 2013 o En 2014

  - o En 2016
  - · En 2017
  - o En 2018
  - o En 2019

# Comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal

Voici la liste des comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal disponibles au téléchargement ainsi que leur sommaire. Cliquez sur le titre de la réunion désirée pour télécharger ou visualiser le document (format PDF).

# 尸 Réunion du 12 octobre 2020 (format PDF, 283 Ko)

- 1. Renouvellement des délégués auprès des structures intercommunales
- 2. Elections sénatoriales
- 3. Communauté de Communes du Pays de Cruseilles (CCPC)
- 4. Renforcement du réseau d'eau potable et création d'un chemin piétonnier entre Chez Trosset et La Côte
- 5. Chemins du PDIPR
- 6. Téléphonie mobile

# LES VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ

Vendredi soir 31 janvier 2020, c'est dans une salle polyvalente comble que le maire, Guy Démolis, a présenté ses vœux à la population et confirmé qu'il serait à nouveau candidat lors du prochain renouvellement municipal pour continuer à présider aux destinées du village.

Entouré du conseil municipal, du personnel communal, des représentants de la vie associative locale, des élus des communes environnantes, du député Martial Saddier, du vice-président du Conseil Départemental Denis Duvernay, du Major Guillaume Vauquelin, Commandant de la gendarmerie, du Lieutenant Stéphane Darne, Chef du Centre de Secours de Cruseilles, de Philippe Coquille Directeur des Services Techniques de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, de Joël Louveau Directeur Adjoint du Syane, de Madame Gariglio du Trésor Public, le maire s'est félicité des relations que la commune entretient avec ses différents partenaires et de leur accompagnement.

Après avoir brièvement relaté les réalisations de l'année écoulée, Guy Démolis a présenté les chiffres clefs de Menthonnex qui compte aujourd'hui près de 1 100 habitants et mis en exergue le dynamisme économique (agricole, artisanal et commercial) de la commune, ainsi que la qualité des infrastructures publiques notamment dans le domaine scolaire et périscolaire.



Il a également mis en avant la vie associative locale qui contribue au dynamisme du village et remercié tous les acteurs qui s'impliquent dans la vie locale afin que Menthonnex demeure un centre de vie harmonieux et agréable à vivre!

En conclusion, le député Martial Saddier et le vice-président du département Denis Duvernay félicitèrent les élus pour leurs engagements au quotidien et les assurèrent de leur soutien pour mener à bien les projets de leurs villages, en lien avec l'intercommunalité.

C'est l'Harmonica des Bornes qui a conclu les interventions avec les traditionnelles « Allobroges », reprises en chœur par l'assistance et la réception se prolongea tardivement par un bon moment de convivialité!



### COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

C'est en petit comité que la municipalité de Menthonnex-en-Bornes, accompagnée du Major de la Gendarmerie de Cruseilles, a commémoré l'armistice de 1918 et rendu un hommage sincère et ému aux quarante-cinq enfants du village Morts pour la France durant les guerres de 14-18 et 39-45. Leur sacrifice ultime nous honore et nous oblige plus que jamais.

Une gerbe a été déposée par notre maire en leur honneur. La liste de ces 45 hommes et très jeunes hommes, le plus jeune avait 19 ans, a été égrenée par un élu accompagné de deux jeunes du village.

Après la lecture du discours du ministère et un moment de recueillement, un glas a été sonné afin que chacun, aux quatre coins du village, puisse également participer à l'hommage.



Rendez-vous l'an prochain pour un 11 novembre plus traditionnel!

## LE SYANE

Après chaque élection municipale, le maire sollicite un des conseillers municipaux afin de lui confier la tâche de représenter la commune en tant que délégué au SYANE pendant toute la durée du mandat.

Notre délégué, Christian LEOTY, a été élu au comité du SYANE.

20 candidats ont été élus parmi les 78 délégués du secteur de Saint-Julien-en-Genevois dont fait partie Menthonnex-en-Bornes.

Ce comité est complété par 19 élus du secteur d'Annecy, 18 du secteur de Bonneville et 16 du secteur de Thonon.

Notre délégué participera aux réunions du comité qui se réunit 4 à 5 fois par an.

L'élection des membres du bureau choisis parmi les membres du comité a eu lieu quelques semaines plus tard.

5 délégués par secteur, 2 pour les collectivités sous régie, 2 pour le Conseil Départemental de Haute-Savoie, 1 pour les EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale), soit 25 membres pour le bureau du SYANE.

Après la réélection de Jean-Paul Amoudry au poste de président, 10 vice-présidents ont été élus, chacun d'entre eux devenant responsable d'une des 10 COMMISSIONS DU SYANE suivantes :



# 1. Finances, statuts et évaluation des politiques publiques du **SYANE** :

Gestion et équilibre des finances du Syndicat, prospectives financières et évolution des ressources (TCCFE, Facé, redevances...), évolution statutaire (compétences, relations avec les collectivités sous régie ou SEM d'électricité...),

#### 2. Ressources humaines et administration générale :

Ressources humaines, administration générale et modernisation du fonctionnement interne (dématérialisation, développement durable, qualité de vie au travail...), moyens généraux et patrimoine immobilier,

#### 3. SERVICES PUBLICS DE L'ÉNERGIE :

Distribution de l'électricité et du gaz, IRVE (bornes de charge), fourniture d'énergie : contrôle et suivi, développement de schémas directeurs et de plans d'investissements, relations avec les gestionnaires de réseaux, relations extérieures : TEARA (Territoire d'Énergie Auvergne-Rhône-Alpes), FNCCR (Fédération nationale des Syndicats d'énergie)...

#### 4. Maîtrise d'ouvrage sur les Réseaux « énergie » :

Réseaux électricité, éclairage public et enfouissements coordonnés télécoms : programmation, dotations Facé, organisation de la commande publique travaux, marchés de maîtrise d'œuvre, sécurité des chantiers, contrôle technique, suivis et bilans d'activité...

#### 5. RÉSEAUX NUMÉRIQUES (FIXE ET MOBILE):

Réseau d'initiative publique THD (Très Haut Débit) fibre optique : suivi général et opérationnel des travaux de déploiement et de raccordements, suivi de la DSP Covage, plan départemental de couverture du mobile, SDTAN infrastructures, relations extérieures : AVICCA (Association des acteurs publics porteur de RIP)...

#### 6. ÉCLAIRAGE PUBLIC ET URBAIN :

Évolution et mise en œuvre du plan d'actions EPURE (Éclairage public responsable), développement de l'exploitation-maintenance et de la gestion patrimoniale, schémas directeurs d'aménagement Lumière, smart lighting, armoires connectées, stratégie « lumière », biodiversité, pollution lumineuse...

#### 7. ÉNERGIES RENOUVELABLES :

Stratégie de développement des EnR (hydroélectricité, photovoltaïque, solaire, géothermie, bois énergie, méthanisation...), études de faisabilité et réalisations de projets EnR, gestion et développement de la régie Syan'Chaleur et de la SEM Syan'EnR...

#### 8. Maîtrise de l'énergie et transition énergétique :

Services mutualisés : Conseil en Énergie, soutiens techniques et financiers, accompagnement à la planification énergétique et écologique (PCAET, outil Symaginer), nouvelles mobilités, rénovation énergétique du patrimoine bâti, relations avec AURAEE (Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement), AMORCE (Association) ...

#### 9. TERRITOIRES INTELLIGENTS ET USAGES NUMÉRIQUES :

Smart city et smart territoires, objets connectés, prospective et développement de services numériques : école numérique, modélisation numérique du territoire (PCRS et RTGE), gestion et souveraineté des données publiques, data center, open data...),

#### 10. COMMUNICATION ET RELATIONS EXTÉRIEURES:

Élaboration et mise en œuvre du plan de communication du SYANE (communication institutionnelle, aux sites internet, à l'évènementiel...), représentation du Syndicat dans des organismes extérieurs. Le délégué de notre commune participera aux 3 à 4 réunions par année de chacune des commissions suivantes :

Commission 2 - Ressources humaines et administration générale

Commission 4 - Maîtrise d'Ouvrage sur les réseaux « Énergie »

Commission 5 - Réseaux numériques (fixe et mobile)

#### MAIS QU'EST-CE QUE LE SYANE?

#### 70 ANS D'HISTOIRE!

SYANE, Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie.

Créé par des petites communes le 9 décembre 1950 pour assurer le développement des réseaux d'électricité en zones rurales, le Syndicat voit ses missions évoluer, s'adaptant aux besoins et exigences de chaque époque.

La pandémie n'a malheureusement pas permis de fêter cet anniversaire prévu le 2 octobre à Giez.

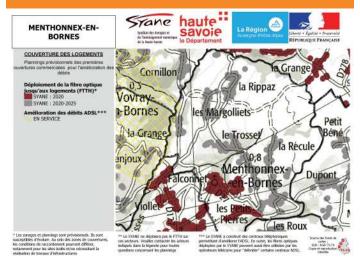
Le SYANE peut accompagner la commune à sa demande si celle-ci à un projet concernant ses attributions.

Beaucoup de projets sont liés à la transition énergétique :

- Importance de l'eau.
- Importance de l'énergie avec les énergies renouvelables.
- Aménagement numérique

Bien que la pandémie freine toutes les activités, le SYANE continuera de fonctionner pendant les semaines à venir, les réunions des commissions prévues en présentiel se dérouleront quand même en distanciel, cela grâce à la visioconférence.

Pour ce qui est de la fibre, trois zones de Menthonnex seront opérationnelles dans l'année 2021, le Chef-Lieu, les commune seront raccordés dans la période 2021/2025.



Pour ce qui est de la téléphonie mobile, les deux antennes relais seront opérationnelles dans l'année 2021. Tout ce déploiement a pris du retard à cause de la crise sanitaire entre autres.

> Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.syane.fr/113-122-1-Publications

# Le SYANE

Service public des Énergies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie

### TÉLÉPHONIE MOBILE

Depuis de nombreuses années, bon nombre de nos usagers se plaignent de la mauvaise réception de la téléphonie mobile sur la commune et plus largement sur le plateau des Bornes. Ces réclamations ont été relayées à maintes reprises par les maires des quatre communes auprès des opérateurs, des parlementaires et représentants de l'État.

Par arrêté du 12 juillet 2019, l'État, conformément à ses engagements de mettre fin aux zones blanches, a décidé de régler le problème en désignant l'opérateur Free Mobile pour déployer la 4G et rendre la téléphonie mobile accessible a l'ensemble des usagers, quel que soit son opérateur. Cette décision a fait l'objet de multiples communications aux conseils municipaux et même notre député lors des derniers vœux de nos communes.

Après étude de faisabilité, l'opérateur Free, en lien avec les services de l'État, a retenu l'emplacement de deux pylônes permettant d'optimiser au mieux le déploiement sur

l'ensemble du secteur des Bornes ; l'un chez Sallanjoux en aval de Vovray-en-Bornes et l'autre aux Champs-Miguet en amont du hameau de La Rippaz.

Des réunions d'information ont été réalisées par l'opérateur aussi bien à Vovray-en-Bornes qu'à Menthonnex et le projet a été présenté dans le détail lors de la réunion du conseil municipal de Menthonnex du 20 juillet 2020.

Néanmoins, afin de rassurer quelques riverains qui ont émis des réticences notamment au sujet des ondes magnétiques, la mairie de Menthonnex a constitué un dossier de demande de mesures d'exposition aux champs électromagnétiques auprès de l'ANFR.

L'autorisation d'urbanisme n'ayant pas fait l'objet de recours dans les délais impartis, l'édification du pylône devrait se concrétiser courant 2021. Il est à noter que ce projet ne coûtera rien au budget communal.

### LE CHEF-LIEU CHANGE DE VISAGE

Vous l'avez sans doute remarqué, mais depuis quelques temps des travaux sont en cours à l'entrée du Chef-Lieu.

Un groupe de travail a été mis en place au sein de la municipalité pour repenser totalement l'aménagement des abords de la place de l'église, le but étant d'accentuer la mise en valeur de l'entrée du village, d'agrandir le champ visuel sur le reste de la commune, de valoriser l'église, le tout en privilégiant au maximum la biodiversité dans le choix des agencements.

La mise en œuvre a commencé avec la suppression de l'imposante haie mono-spécifique qui, en plus d'occulter totalement le point de vue, engendrait de gros problèmes d'humidité sur la façade de l'église.

Par la suite, un enrochement longeant la RD 3 a été réalisé dans le but de fortement diminuer la déclivité du talus pour simplifier son aménagement et l'entretien futur, tout en permettant un apport de terre végétale indispensable au futur développement des plantations.

Puis, début octobre, une prairie fleurie naturelle a été semée afin d'allier ornementation et accueil de biodiversité au sein de notre Chef-Lieu.

La suite consistera en la mise en place d'un hôtel à insectes par des classes de l'école de Menthonnex et la plantation d'arbustes ornementaux prévue à l'automne 2021.

Nous vous rappelons que toutes les idées sont bonnes à prendre, n'hésitez pas à nous faire part des vôtres!











#### URBANISME

Souvent la question se pose lorsque des travaux souhaitent être entrepris : Déclaration Préalable ou Permis de Construire.

En réalité, quels que soient les travaux envisagés (abri de jardin, piscine, murs, clôture, rénovation, changement de destination), il est nécessaire avant tout de vérifier que le projet est conforme à la réglementation en vigueur et de le déclarer ensuite en mairie.

Il est également utile de se renseigner auprès de la mairie avant un projet d'acquisition pour vérifier ce qu'il est possible d'envisager sur ce lieu.

Un principe de base régit le droit de l'urbanisme à savoir l'obligation faite à chacun d'obtenir une autorisation préalable avant d'engager tous travaux.

Construire ou modifier un bâtiment sans avoir obtenu d'autorisation d'urbanisme constitue une infraction.

C'est également le cas si un permis de construire ou une déclaration préalable obtenus ne sont pas respectés. Oublier de déclarer ses travaux est une infraction pénale passible de lourdes sanctions.

Ainsi, pour connaître les formalités administratives à engager avant travaux, le réflexe doit être de contacter le secrétariat de mairie qui saura vous renseigner sur les différentes autorisations et apporter son aide pour la constitution du dossier, et ce, même si le projet n'est encore qu'une idée.



SÉBASTIEN PACCARD, ADJOINT EN CHARGE DE L'URBANISME 06 74 89 28 39



LE **PLU** EST CONSULTABLE SUR WWW.MENTHONNEX-EN-BORNES.FR



LES **DOCUMENTS D'URBANISME** SONT TÉLÉCHARGEABLES SUR WWW.SERVICE-PUBLIC.FR

# **AUTORISATIONS D'URBANISME**

- M. Mme BLAIX pour la construction d'une maison d'habitation, Route de Menthonnex au chef-lieu.
- M. Mme CADOUX pour l'agrandissement d'une maison d'habitation, Route de Chez Bastaly.
- M. Mme VIOLLET pour la construction d'une maison d'habitation, Allée des Margolliets.
- M. Mme CORREIA pour la construction d'une maison d'habitation, Allée des Margolliets.
- M. SAULNIER pour la construction d'une maison d'habitation à La Rippaz.
- M. Mme BERTHIER pour la construction d'un garage, Route des Bornes (Chez Sac de Vin).

- M. Mme SALLET pour l'extension d'une maison d'habitation, Route des Margolliets.
- FREE MOBILE pour la création d'un relais de téléphonie mobile en amont de La Rippaz.
- M. Mme CRETIEN pour la construction d'une annexe à la maison d'habitation, Chez Trosset.
- M. Mme BURFIN pour la création d'un muret et l'aménagement d'une gloriette, Allée des Margolliets.
- M. Mme BLONDEAU-SCHWAB pour la construction d'une piscine, Allée du Clos Bellevue.
- GAEC de BORNAVIN pour la pose de panneaux photovoltaïques sur les toitures de la ferme.

# ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Depuis le 1er janvier 2020, c'est la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles qui est compétente en ce qui concerne l'assainissement collectif et non collectif (fosse septique). En conséquence, tous les contrôles et installations de dispositifs d'assainissement sont soumis à son accord.

#### Pour plus de renseignements

spanc@ccpaysdecruseilles.org

**6** 04 50 08 16 16

# L'ORATOIRE DE LA SAINTE-FAMILLE, L'HISTOIRE D'UN RETOUR AUX SOURCES

Comment parler du patrimoine de Menthonnex sans faire mention de l'abbé Descombes ? De génération en génération, l'image et la mémoire de celui qui fut nommé archiprêtre de Menthonnex en 1917, se perpétue à travers l'empreinte indélébile qu'il a laissée sur notre commune.

Il était connu notamment pour ses qualités de travailleur infatigable et pour sa bonté qui n'avait d'égal que son dévouement à sa paroisse.

Son nom est définitivement lié au patrimoine du village grâce entre autres à son œuvre d'édification visible, pour ne citer qu'elle, de ses croix des chemins, à travers la célèbre Croix des Bornes construite sur le plus haut point du village accompagnée pendant de longue année de son aubépine mais aussi à travers la construction des oratoires dont il couvrit la paroisse de Menthonnex.

En 1931, c'est l'oratoire Saint Roch et Sainte Agathe que le curé Descombes fit édifier et qui attirait de nombreux pèlerins et c'est deux ans plus tard, en 1933 que le hameau du Murger reçu son « cadeau » de l'archiprêtre, l'oratoire de la Sainte Famille fut dressé.

Du souvenir des anciens, le curé Descombes l'éleva de ses mains, aidé des habitants du Murger, on me cita le nom d'Hormisdas Richard qui aidera pour la maçonnerie.

On m'a conté que la messe s'y disait, on m'a parlé des Rogations, on se souvient que l'oratoire était fleuri et que les gens, petits et grands, s'y rassemblaient pour y prier.

J'aurais aimé le voir « vivant » comme dans les souvenirs de mes proches.

Les miens ne sont pas ceux des messes ou des prières où les personnes se pressaient devant les trois petites marches de béton pour écouter le prêtre.

Mais « la chapelle », comme on l'appelle communément entre nous ici, a bercé et accompagné mon enfance de sa présence, elle reliait ma maison à la ferme de mes grands parents. Je lui apportais des fleurs avec ma mémé qui tenait ma main d'enfant dans la sienne. Elle me disait « aller on va se promener à la chapelle » ! La côte qui borde l'oratoire était bien raide pour mes petites jambes quand il fallait la monter en vélo, alors ma maman prenait « une ficelle de botte » pour m'aider à grimper « la montée de la chapelle », tant d'autres souvenirs à évoquer...



Depuis petite j'ai à cœur de m'en occuper, comme les anciens le faisait avant moi, et je ne pouvais me résoudre à le regarder continuer à « vieillir » trop discrètement.

C'est l'été 2018 que je me suis mise en tête de lui redonner ses couleurs en le restaurant pour que les générations suivantes puissent à leur tour lui apporter des fleurs. En laissant le temps continuer à faire son œuvre, bientôt sa plaque, déjà bien abîmée, on n'y distinguait plus que la moitié de l'inscription, finirait de s'effacer...

J'en ai parlé autour de moi et il semblait que l'idée donnait du baume au cœur aux habitants du Murger... On a commencé par enlever les statues pour parer de bleu marial les niches qui étaient devenues ternes. Ça lui redonnait de l'allure, nous donnait tous envie de continuer, c'était devenue notre petit chantier.

A l'heure où l'image de notre « Douce France » est entachée par des mots de violence qui donne l'image d'un peuple divisé et en proie à des dérives, je reste intimement convaincue que ce « cher pays de mon enfance » peut encore être le creuset de valeurs fortes comme la fraternité et l'entraide. A l'échelle du hameau du Murger nous l'avons vécu : peu importe d'où l'on vient, où l'on travaille, où l'on apprend, ce qui compte c'est qui l'on est, qui l'on devient et ce que l'on apporte. La restauration de l'oratoire en a été un bien bel exemple pour nous : les anciens, les enfants, les hommes et les femmes, nous nous sommes retrouvés autour d'un projet commun : lui rendre son âme et ses couleurs. Chacun à sa mesure, à sa hauteur, les petites mains pour les petits coups de truelle, pour arroser les fleurs, les doigts plus fins pour réveiller de couleurs les statues endormies et les bras les plus forts pour porter les chevrons et couler le béton.



Nous avons rebouché les trous, colmaté les fissures, et par un long jeu de patience étalé l'enduit pour rajeunir les façades grisées par le temps. Les petites niches ont retrouvé leurs statues, désormais bien protégées par un grillage fin. Même le cadre disparu d'une des niches fut retaillé, au millimètre, par les mains d'un fils de bûcheron. Et pour finir, le toit.

Les vieux chevrons remplacés, nous l'avons couvert pour qu'il résiste à l'hiver. Jean-Marc Challier a réalisé la nouvelle plaque pour que les inscriptions : « A la Sainte Famille, Saint Roch, Saint Guérin Hameau du Murger 1933 » soient encore lues pendant longtemps.

« Tous ensemble, comme avant » : ce sont les mots des enfants, un retour aux sources et une façon de rendre hommage au bâtisseur de cet oratoire qui se voulait proche des gens, des plus petits aux plus grands.

Merci à tous ceux qui ont bien voulu entouré ce projet, le jeu en valait la chandelle!

Aurélie Châble

# RÉCIT D'UNE ANCIENNE DE LA COMMUNE À SON FILS LESSIVE DANS LE CREUX

Je t'explique : le jour de lessive, on faisait notre lessive avec de la cendre de bois.

On la mettait à bouillir dans une lessiveuse à robinet sur un fourneau et on allait la rincer dans le creux.

La lessiveuse sur la brouette.

J'étais petite, mais je connaissais le chemin.

On n'avait pas l'eau à ce moment-là, sauf le puits.

On a installé l'eau plus tard.

Je ne me rappelle pas la date, peut-être dans les années 45-50.

J'étais encore petite (elle est née en 1936).

J'étais tombée dans la tranchée et j'ai eu deux incisives cassées un jour de lessive.

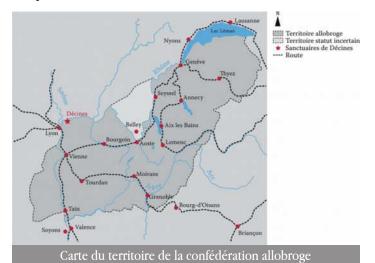
On utilisait des cordeaux pour sécher le linge.

On les mettait dans le pré d'en haut d'un arbre à l'autre, il y avait plus d'arbres que maintenant. Voilà ce récit, on a travaillé dur, ce n'était pas l'époque actuelle.

Les temps ont bien changé.

# MENTHONNEX, FRONTIÈRE GAULOISE?

S'ils sont loin d'être les premiers habitants sur le plateau des Bornes, les Gaulois tiennent une place particulière à Menthonnex à travers les noms de lieux et des vestiges qui évoquent une ancienne frontière fortifiée.



C'est à partir de 700 avant notre ère que les celtes commencent à faire leur apparition dans notre région, dans le cadre d'une grande migration de peuples partis d'entre Mer Noire et Caucase. Ils apportent avec eux deux instruments de domination, le cheval et le fer, avec lequel ils fabriquent des outils et des armes très efficaces. Mais c'est surtout au cours du Second Âge du Fer, du Ve siècle à la conquête romaine,

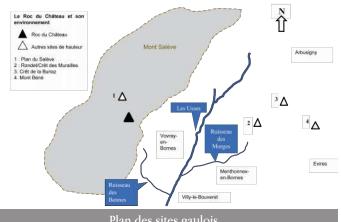


en 120 av. J.-C., que ces populations celtiques imposent fortement leur emprise. Le peuple qui intéresse plus particulièrement notre secteur appartient à la confédération des Allobroges, un terme que l'on peut traduire par « le peuple venu d'autres pays ». Leur centre principal dans la région est Genua (Genève). Ils ont également essaimé dans nos campagnes où ils ont notamment laissé des retranchements fortifiés édifiés sur des éminences, les oppida, nombreux dans le secteur du Salève, ce massif jouant un rôle important dans leur système stratégique et comme base métallurgique.



La forte présence gauloise à Menthonnex et à l'entour est démontrée par une série de toponymes. Menthonnex en particulier découle d'un nom d'homme gaulois, Mento, qui fut sans doute un propriétaire important à l'époque galloromaine et qui a pu laisser son nom à un grand domaine, Mentoniacum. Des noms se rattachent à l'eau : les Usses, de ussa [la vallée], le nant de la Cize [ruisseau des bois], Les Douais, de voua [l'eau]. D'autres appellations se rapportent à la végétation, et notamment les Vernes, Vernay, Verey, de vernos [l'aulne].

Mais le phénomène le plus intéressant dans notre secteur, c'est la présence de nombreux noms qui évoquent la frontière et la surveillance, en relation avec des sites particulièrement intéressants.



Plan des sites gaulois

On peut ainsi démarrer du Roc du Château à Vovray, du gaulois vobero [au pied d'une pente], une colline dont la sommité offre un poste d'observation incomparable. En contrebas, un ruisseau marque une limite entre Vovray et Cruseilles, c'est le ruisseau des Bennes, un mot gaulois qui évoque une frontière. Ce ruisseau se poursuit par celui des Morges sur Menthonnex, un hydronyme issu du gaulois morga, signifiant « cours d'eau frontière ». Au nord-est, toujours sur Menthonnex, on a le Crêt des Murailles, une hauteur fortifiée qui fait face au Roc du Château et qui voisine avec le Crêt de la Bunaz sur Arbusigny, issu du gaulois budina, qui évoque la troupe qui garde la frontière ou une borne-frontière.



# MENTHONNEX AU TEMPS PASSÉ

Encore plus à l'est, sur Evires, on trouve le toponyme Le Clezet, de cleta (un passage clos), le Crêt de Morge et le mont Béné (près du site de la Pierre à Cheval qui nous fait remonter à l'Âge du Bronze).

Il est donc fort probable que l'on ait affaire ici à des vestiges d'une ancienne frontière entre différents clans du peuple Allobroge, dont l'histoire n'a malheureusement pas retenu les noms. Certains des sites repérés ont pu être réutilisés à l'époque romaine d'autant que les Allobroges figurent parmi les premiers peuples gaulois romanisés, après leur défaite en 121 av. J.-C. Lors de la grande migration des Helvètes vers l'ouest, qui portait ces derniers à traverser le Rhône, il semble d'ailleurs que l'ensemble de la région ait été mise en défense par les troupes de Jules César pour parer à d'éventuels débordements.



# PHOTO MYSTÈRE



Connaissez-vous le nom des élèves posant sagement sur cette photo et en quelle année celle-ci a été prise ? Envoyez-nous vos réponses sur communication@menthonnex-en-bornes.fr ou dans la boîte aux lettres de la mairie.

# LA RENTRÉE DES CLASSES À MENTHONNEX... ET À VILLY

La rentrée des Classes à Menthonnex s'est faite sous le signe de la vedette incontestée de l'année 2020 : le masque !

Les larmes ou les sourires ne sont pas passés inaperçus pour autant!

Pas moins de 120 élèves sont rentrés ce mardi 1<sup>er</sup> septembre, répartis dans 5 classes puisque, effectifs élevés obligent, une 5<sup>ème</sup> classe a été ouverte dès le jour de la rentrée avec la nomination d'une nouvelle professeure des écoles : Calypso Roy, habitante de Groisy.

Cette dernière attend un heureux événement et a été remplacée à la rentrée des vacances de la Toussaint par Alexandra Seignobos.

Le directeur, Pascal Marcuzy, fidèle au poste depuis 1986 est en équipe pédagogique avec Anne-Sophie Dupenloup, Claire Lorenzi Metral et Sabrina Sorenzo.

Les trois enseignantes de maternelle sont épaulées par des ATSEM : Dominique Chamot , en poste depuis 2002. Ainsi que Vanessa Berthet et Nadège Meynet.



**CP - CE1** : Calypso ROY (remplacée par Alexandra SEIGNOBOS)

**CP** : Pascal MARCUZY (remplacé le vendredi par Laurie MERMIER)

**PS - MS - GS** : Sabrina SORANZO ATSEM Dominique CHAMOT

**PS - MS - GS**: Anne-Sophie DUPENLOUP ATSEM Vanessa BERTHET

**PS - MS - GS** : Claire LORENZI METRAL ATSEM Nadège MEYNET

**AESH CP - CE1**: Maude PICARD **AESH maternelles**: Laura PONCET



A Villy-le-Bouveret, 105 élèves sont accueillis par l'équipe composée de :

CE1 - CE2 : Anouk Lavorel

CE2 - CM1 : Sandrine Roger

CM1 - CM2 : Anne Cauchard

CM2 : Olivier Cobus

CM2 : Laura Fournier

**AVS**: Catherine Sondaz

### (1) Horaires scolaires

#### **MENTHONNEX EN BORNES**

8h40 – 11h40 / 13h30 – 16h30 Accueil 10 minutes avant, à 8h30 et 13h20

#### VILLY LE BOUVERET

8h45 – 11h45 / 13h25 – 16h25 Accueil 10 minutes avant, à 8h35 et 13h15

#### **CONTACTER NOS ÉCOLES**

#### **MENTHONNEX EN BORNES**

**O**4 50 68 05 62

ce.0740202T@ac-grenoble.fr

VILLY LE BOUVERET

**o** 04 50 68 08 91

ce.0740206X@ac-grenoble.fr

# **ENFANCE - JEUNESSE**

Toujours pour des raisons d'effectifs augmentés, nous avons recruté une personne de plus pour la cantine et la garderie, il s'agit de Pauline Gal, jeune fille du cru.

A la garderie, Fabienne Bossez assume toujours de façon très investie sa fonction de responsable.

A la cantine, Gilliane Balmier prend à cœur sa mission de responsable également.

Toutes deux sont aidées dans leurs fonctions par Annie Riggaz, Pauline Gal, Olivier Cizeron et Inès Bocquet.

Inés, qui a eu quelques soucis de santé, a souhaité mettre fin à ses fonctions courant octobre. Nous la remercions ici de ses services et de son implication et lui souhaitons une heureuse retraite, en santé!

La démission d'Inès a donné lieu à une nouvelle embauche, à compter de début novembre ; celle de Christine Sage de Groisy, à qui nous souhaitons le meilleur.



A partir du 12 novembre, la Garderie et la Cantine sont retournées temporairement s'installer dans leur local d'origine : la salle polyvalente ! Libre de toute activité, du fait du contexte sanitaire, la salle polyvalente permet de mettre de la distance entre les tables et d'éviter le brassage des enfants entre les groupes — classes, ceci dans la continuité des efforts mis en place par les enseignants.

Comme quoi rien n'est jamais figé!

Nous souhaitons aux parents, aux enfants et à tous les encadrants une belle continuation de cette année scolaire et périscolaire!

Que les préoccupations qui priment restent la qualité, l'épanouissement et la bienfaisance!

# (1) HORAIRES DE LA CANTINE - GARDERIE

#### **MENTHONNEX EN BORNES**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi 7h30 - 8h30 / 16h30 - 18h30

#### VILLY LE BOUVERET

Lundi, mardi, jeudi, vendredi 7h30 - 8h35 / 16h25 - 18h30

### **CONTACTER LA CANTINE - GARDERIE**

- cantine-garderie@menthonnex-en-bornes.fr
- arderie 04 50 51 61 68 aux heures d'ouverture

#### ILS Y ÉTAIENT!



Le jeudi 17 septembre, sous un beau soleil, les CE2 de la classe CE2-CM1 ont passé une super journée sur le Plateau des Glières. Invités par le Conseil Départemental de la Haute-Savoie, les enfants ont fait une randonnée de plus de 10 km. En milieu de journée, ils ont pu admirer le spectacle des Aigles du Léman. L'après-midi, ils ont visité la ferme de la famille Clavel dont ils ont dégusté les fromages : Reblochon, Abondance ...

Pour finir en beauté, les enfants ont encouragé à grands cris les cyclistes du Tour de France lors de la 18<sup>e</sup> étape.

OC

Vous pouvez retrouver les jeunes supporters à l'adresse suivante : www.youtube.com/watch?v=alkBzjU2-SU

# **ENFANCE - JEUNESSE**

# Trois jours...

Pour oublier l'année dernière, pour bien démarrer celle qui se présente, pour prendre un grand bol d'air frais et se couper un peu de tout le stress ambiant, nous avons pris la direction du Vercors mi septembre.

Trois jours dans un centre géré par une équipe accueillante Trois jours avec des parents efficaces

Trois jours avec des animateurs et accompagnateurs à l'écoute, bienveillants et compétents

Trois jours de tempête de ciel bleu

Trois jours de balades, de VTT, de contes, de découvertes de la faune et la flore de montagne,

Trois jours de rires dans les chambres à essayer de faire des batailles d'oreillers sans se faire attraper,

Trois jours de découverte de la vie collective avec les copains, Trois jours loin des parents, avec un petit pincement au cœur bien compréhensible quand on se retrouve seul dans son lit Trois jours de bons petits repas faits maison

Trois jours à chercher des doudous qui s'envolent miraculeusement par les fenêtres

Trois jours qui nous ont permis de découvrir nos élèves ailleurs que dans une classe

Trois jours qui ont permis à nos élèves de voir qu'on est comme tout le monde, mal coiffés le matin

Trois jours vraiment géniaux grâce aux communes et à l'APE que nous remercions.





OC

# LES CHRONOS ONT CHAUFFÉ AVEC LES ÉLÈVES DE MENTHONNEX ET VILLY!



Nous avons conclu la première période scolaire avec une course longue USEP. Organisée le vendredi 16 octobre sur le stade de Villy-le-Bouveret avec l'aide précieuse des parents d'élèves, dans le respect du protocole sanitaire, cette épreuve a réuni environ 150 élèves du CP au CM2 de nos deux écoles.

Les enfants ont suivi un programme de préparation très étudié pendant les mois de septembre et octobre. Ils sont donc arrivés le jour de l'épreuve parfaitement préparés et ont logiquement battu tous les records!

Si l'on rajoute l'ambiance assurée par Pascal Marcuzy à la sono, tous les ingrédients étaient réunis pour une journée sportive et pleine de bonne humeur!

OC

### TRANSPORTS SCOLAIRES: PLAN INTEMPÉRIES

Pour l'année 2020/2021 sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, 1 240 élevés bénéficient du service de ramassage scolaire à destination de certaines écoles élémentaires du territoire, des collèges et lycées de secteur, publics et privés.

Le coût annuel moyen du transport d'un élève est d'environ 1 200 € sachant que la participation des familles est de 90 €.



En période hivernale, la survenance d'évènements climatiques (neige, verglas) peut occasionner des risques importants dans le transport scolaire.

Qu'il s'agisse d'une situation climatique difficile prévue ou qui s'est dégradée de manière inattendue, le plan intempérie consiste à réduire les dessertes de certains circuits tout en assurant la continuité du service de transport scolaire en toute sécurité. Les élèves doivent donc se rendre sur le point d'arrêt de substitution indiqué dans les documents « guide des horaires secteur x ». Ce dispositif est ponctuel et reste exceptionnel dans son activation.

# **COMMENT EST-IL ACTIVÉ?**

#### CAS DE CHUTES DE NEIGE AVÉRÉES OU PRÉVUES

- Décision prise la veille de la mise en place du plan intempérie.
- Les familles et les communes sont informées par sms.
- Une information est également diffusée sur le site internet de la CCPC, auprès des écoles et du collège du secteur.

#### CAS DE CHUTES DE NEIGE OU VERGLAS INATTENDUS

• Information uniquement disponible sur le site Internet de la CCPC.

Lorsque le plan intempérie est activé, les élèves doivent se rendre sur l'arrêt de substitution et sont déposés le soir à cet arrêt où les parents doivent venir les chercher (la liste des arrêts est à télécharger et à feuilleter page par page en fonction des circuits qui vous concernent).

Si le plan intempérie est activé le matin, il est reconduit automatiquement le soir. Sa désactivation est notifiée sur le site internet de la CCPC.

#### **ATTENTION**

En cas de changement de coordonnées téléphoniques, il est impératif d'en informer le service transports scolaires de la CCPC par email:

transportscolaire@ccpaysdecruseilles.org

#### **COMMENT FAIRE?**

### EN CAS DE RETARD DE CAR LE MATIN SUR UN CIRCUIT DONNÉ

- Les élèves attendent au point d'arrêt.
- Le transporteur prévient la CCPC et l'établissement scolaire ; un car de remplacement doit se présenter au maximum dans la ½ heure.

#### SI LE CAR N'EST PAS PASSÉ DANS LA 1/2 HEURE

- Les enfants retournent à leur domicile et préviennent leurs parents.
- L'établissement scolaire est prévenu par la CCPC.



# Pour tout problème ou demande d'information **CONCERNANT LES LIGNES**



Communauté de Communes du Pays de Cruseilles 268 route du Suet, 74350 CRUSEILLES



Service Transports Scolaires —Tél. 04 50 08 16 04

transportscolaire@ccpaysdecruseilles.org

# **ENFANCE - JEUNESSE**

#### LES P'TIOUS BORNAINS

L'année 2020 se termine après avoir été un peu particulière. Le premier confinement nous a « obligées » à rester chacune chez soi, avec nos enfants en garde. Pas si facile de ne pas voir les copains des « P'tious Bornains » ! Mais, le soleil aidant, nous avons passé cette période sans trop de difficultés.

Cette fois-ci, nous nous retrouvons au maximum à l'extérieur quand le temps le permet, sinon en activités dans notre salle.

Les enfants se sont bien adaptés aux masques que nous portons et cela les fait même sourire, tant mieux ! Ils oublieront certainement cette période, ces petits esprits ne sachant conserver que le positif... Si nous pouvions faire de même, ce serait idéal !

Encore merci à la commune de Menthonnex qui nous permet de ne pas perdre le contact entre nous pendant cette période d'isolement.

> Prenez bien soin de vous et de vos proches, Les Assistantes maternelles des P'tious Bornains



Retrouvez la liste des assistantes maternelles sur www.menthonnex-en-bornes.fr/ enfance-jeunesse/assistantes-maternelles

# CENTRE DE LOISIRS DES BORNES



Situé sur la commune de Villy-le-Bouveret, le centre de loisirs des Bornes accueille, le mercredi et pendant les vacances scolaires, les enfants de Menthonnex-en-Bornes, Villy-le-Bouveret, Le Sappey et Vovray-en-Bornes. Malgré la situation sanitaire, la fréquentation du Centre de Loisirs des Bornes a été tout à fait raisonnable (légèrement plus faible que l'an dernier : 15 enfants en moyenne par jour contre 18 en 2019).

Durant les vacances d'été, les animateurs du centre ont proposé des semaines à thème comme « Koh-Lanta » ou « Camp des Scouts ».

Pendant les vacances de Toussaint, le centre s'est transformé en Poudlard pour accueillir entre 10 et 25 apprentis sorciers.

Le protocole sanitaire a pu être respecté sans ajouter des animateurs : deux entrées bien distinguées (les petits et les grands sont séparés durant la journée) et port du masque obligatoire pour les parents dès qu'ils franchissent le portail. Il est demandé aux parents de ne pas entrer dans les locaux dans la mesure du possible.

Rémi, Charlotte, Alphée, Alicia et Patricia ont toujours le sourire et des idées à revendre pour proposer des journées inoubliables aux enfants. L'équipe a été renforcée par deux stagiaires durant le mois d'aout : Eugénie Gavard et Maya Favre.

#### LES COMMERCES DE BOUCHE

N'hésitez pas à faire vos courses chez les producteurs et commerces locaux, c'est plus important que jamais! Pensez également à l'emporter chez certains d'entre eux!

#### L'AUBERGE DES BORNES

Située dans une vieille bâtisse transformée en restaurant depuis 2005, vous trouverez à cette adresse une cuisine traditionnelle et savoyarde. Vous pouvez également profiter des soirées à thèmes (différents groupes de musique de jazz, des années 80 et celtique, etc) tous les mois. Le chef cuisinier vous propose une cuisine semi-gastronomique avec des spécialités savoyardes agrémentée d'un service de qualité. La capacité d'accueil du restaurant permet de recevoir des repas de groupes allant jusqu'à 120 personnes. Parking privé de 30 places.



www.aubergedesbornes.com



04 50 77 18 61

#### LE BISTROT DES BORNES

Le Bistrot des Bornes est un bar-restaurant niché au cœur du Chef-Lieu de Menthonnex-En-Bornes. Repris depuis 2 ans, vous pourrez y trouver le côté bistrot, ouvert tous les jours, comprenant la française des jeux. Du côté du restaurant, tous les midis du lundi au vendredi un menu du jour fait maison, basé sur des produits frais et locaux, à un prix très abordable. De plus, une spécialité vous est concoctée tous les jeudis midi et soir, telle que les filets de perche ou les cuisses de grenouille, et le dimanche soir se déroule en une soirée cosy, avec des plats à la carte. Vous vous y sentirez toujours les bienvenus! Pour plus d'informations n'hésitez pas à les suivre réseaux sociaux : www.facebook.com/ sur les lebistrotdesbornes.

Le Bistrot reste ouvert durant les périodes de confinement pour les plats à emporter, la carte et les horaires sont disponibles sur la page Facebook.



www.lebistrotdesbornes.com



04 50 19 03 30

#### LA PIZZÉRIA DES BORNES

Grand choix de pizzas à emporter du mercredi soir au dimanche soir inclus, de 17h30 à 21h30.

La pizzeria est au 66 place de la Mairie et vous pouvez commander au 04 50 19 79 01.

La carte des pizzas se trouve également sur la page Facebook de la pizzeria.



www.facebook.com/Pizzeria-des-bornes-588747008267350



04 50 19 79 01

#### LA BOUTIQUE DE LA FERME DE BORNETTE

Propose à la vente directe (au détail ou en colis sur commande) viandes de porc et de bœuf, charcuteries, directement du producteur au consommateur. Fromages de leur production, légumes bio, raclettes, fondues, pierrades, paniers garnis festifs, jus de fruits et boissons, tomme blanche, produits laitiers, prêt ou vente d'appareils raclette d'alpage.



www.lafermedebornette.fr



04.50.77.34.61

### ÉPICERIE LA R'BIOLLE

Épicerie ambulante, tous les vendredis soir de 16h à 19h sur la place du village de Menthonnex. Dans le camion on y trouve des produits locaux et en vrac (farines, pâtes, tortellinis, riz, biscuits, charcuteries, huile, confitures, soupes, boissons, bières, jus et compotes, produits d'entretien). L'épicier vise à promouvoir la vente en vrac et la consommation de produits locaux!

La R'Biolle Épicerie sera en pause cet hiver pour revenir en pleine forme début avril.



www.larbiolleepicerie.wordpress.com



06 49 98 94 42

#### LA CHÈVRELIE - VILLY LE BOUVERET

Choix de fromages de chèvre à la vente le vendredi soir à Villy-le-Bouveret de 16h30 à 19h, sur commande à passer avant le mardi 10h (attention fermeture du 20 décembre à fin février pour la mise-bas des chèvres).



www.facebook.com/lachevreliedevieugy



60 98 17 61 58 ou 06 03 32 25 59

#### LA FERME DE SILAS - VILLY-LE-BOUVERET

Jus de pomme pétillant ou non produit à la ferme, vente de pommes de la ferme, produits de saison, viande de bœuf élevé à la ferme en caissettes sur commande, légumes. Petit marché le vendredi de 16h à 19h ou en drive tout le temps.



www.facebook.com/FermeSilas



06 07 05 40 40

# **ACSB** (Association Culturelle et Sportive des Bornes)



Véritable metteur en scène des activités sportives, l'ACSB gère l'ensemble avec dynamisme et ferveur, informations, inscriptions, tarifications etc... le tout mené avec une grande habilité.

Les cours de gymnastique ainsi que les cours de ski sont les deux activités principales qui demandent une organisation et une rigueur. Le millésime 2020/2021 compte environ 90 participants dans les 5 matières proposées.

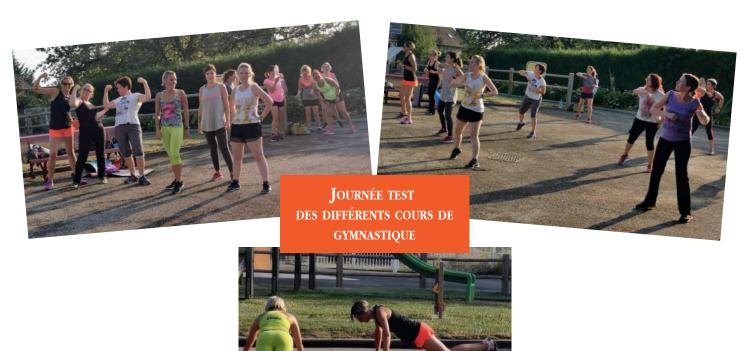
Pour la partie **gymnastique**, des nouveautés ont vu le jour et ont séduit les amateurs dans les disciplines du Strong By Zumba, Zumba kids et du Renforcement musculaire.

Au total 5 disciplines sont actives avec des particularités pour chacune :

- Zumba, ces cours offrent des rythmes exotiques sur fond de rythmes latins et internationaux remplis de peps. La Zumba est un programme d'entraînement physique complet, alliant tous les éléments de la remise en forme : cardio et préparation musculaire, équilibre et flexibilité.
  - Laissez-vous vous entraîner par la musique pour garder le tonus, vous retrouverez la forme et ferez le plein d'énergie.
- Zumba Kids.
- Strong By Zumba. Pas besoin d'être expert du fitness pour ressentir les effets du Strong et obtenir un corps plus fort et plus tonique. Il suffit de bouger en rythme avec la musique pour faire travailler et d'utiliser le poids du corps, pour améliorer l'endurance et la tonification. L'entrainement collectif est cardio mais accessible à tous.
- Le renforcement musculaire, vous gagnerez en force et en

- souplesse, en résistance et en endurance, ce qui aura pour effet de sculpter votre corps et remodeler votre silhouette. Le renfort musculaire permet une tonification de tout le corps et un travail complet sur sa posture qui est ainsi rééquilibrée.
- Yoga, origine du mot est YUJ qui signifie « unir » et « relié », « yoga » vient de la langue sanskrit (langue indienne).
   Dans une approche philosophique, le yoga a été conçu dans une quête d'harmonie et d'unité.
  - Sauf contre-indication médicale, les bienfaits sont donc nombreux tant au niveau physique que mental et émotionnel.
- Pilates, méthode de renforcement des muscles profonds, responsables de la posture. Les muscles profonds sont les muscles du centre, qui se situent entre les côtes et le bassin, et tout autour de la colonne vertébrale (abdominaux, plancher pelvien et les muscles du dos). Ils constituent le centre d'énergie du corps, qui permet d'être plus fort et plus stable. Le Pilates est aussi une discipline permettant d'améliorer la conscience de son corps, de sa force et de ses limites pour mieux s'en servir.

Les mesures sanitaires Covid 19 ont été respectées, les cours suspendus et reportés selon les directives du moment.



Les cours de **ski** 2019 ont comptabilisé 150 inscriptions pour les 4 communes Menthonnex, Le Sappey, Villy-le-Bouveret et Vovray-en-Bornes.

Les samedis de janvier et février, 3 cars transportent les enfants et adolescents au Grand Bornand dans un encadrement parental ainsi que l'ESF pour apprendre et progresser depuis la catégorie ourson jusqu'à l'étoile d'or sans oublier les 3 niveaux de surf.

Le ski libre est également pratiqué pour ceux qui veulent profiter du transport en car.

Selon l'évolution de la crise sanitaire Covid 19 l'ACSB n'est pas certaine que l'activité ait lieu cet hiver, veuillez consulter les informations sur leur site.



L'ACSB est à votre écoute pour tout développement ou relance d'activités, n'hésitez pas à contacter l'association.





- acsb@menthonnex-en-bornes.fr
- www.acsb74.fr

# L'APEMV (ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE MENTHONNEX-EN-BORNES ET DE VILLY-LE -BOUVERET)

L'APEMV est un comité de parents bénévoles et motivés élus à l'AG de septembre. Le financement des projets en faveur de nos enfants (intervenants, matériel, classe « verte »...) repose sur le dynamisme du comité et la participation active de chaque parent d'élèves aux actions organisées. Leur enthousiasme et leur soutien nous sont précieux ainsi qu' un petit peu de leur temps et un coup de main.

Tout au long de l'année, des festivités sont organisées pour récolter des fonds (vente de bulbes et fleurs d'automne, sapins, foie gras, saumon, chocolats, etc.).

Au vu du contexte actuel, l'APEMV centre ses actions sur des ventes à distance et espère pouvoir vous retrouver très prochainement pour des moments conviviaux.

N'oublions pas que l'APE c'est surtout : participer à la vie éducative de nos enfants, apporter des idées nouvelles et encourager des projets qui nous tiennent à cœur, partager de bons moments, apprendre à mieux se connaître et s'intégrer.

Alors embarquez avec l'APEMV pour cette nouvelle année scolaire qui commence !!!

Merci aux mairies, à la CCPC, au cercle rural et à tous les bénévoles.



Bureau 2020-2021

Présidente : Madame Aude MEIFREDY Vice-présidente : Madame Emilie DOUTEAU

**Trésorière**: Madame Elisabeth DELIEGE

Secrétaire: Madame Aurélie CHRISTIN-BENOIT

#### **Contactez-nous:**

- apementhonnexvilly@gmail.com
- www.facebook.com/apemv

### **PLANTATIONS**

La commune de Menthonnex-en-Bornes est engagée depuis 10 ans dans le projet du **Parc des Jardins de Haute-Savoie** qui fédère les communes du territoire des Usses et Bornes. Le site, situé au lac de La Balme de Sillingy, est un parc paysager composé de parcelles aménagées par les communes dans le but de promouvoir leur patrimoine. Chaque année, des milliers de visiteurs parcourent les allées du Parc à la découverte des fleurs et végétaux implantés.

Cette belle aventure botanique se poursuit par la plantation d'une collection de cerisiers à fleurs du Japon autour du lac de La Balme, dans le Parc des Jardins ainsi que dans les communes du territoire. Ces arbres, à la floraison spectaculaire au printemps, offrent un spectacle naturel exceptionnel.

L'objectif est de planter 300 espèces différentes, rares voire uniques pour certains. Cette collection a obtenu le **label de collection nationale**.

La commune en a profité pour planter un saule dans la cour de l'école.



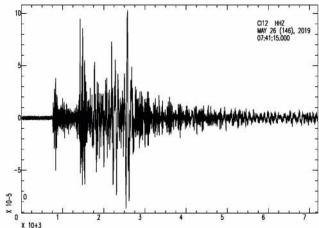
#### SISMOLOGIE



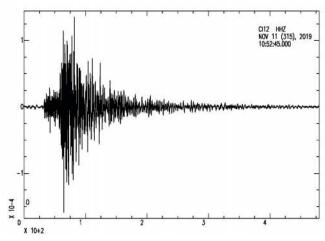
Une station sismologique mesurant les vibrations du sol a été installée dans la chaufferie de l'église de Menthonnex-en-Bornes par des chercheurs de l'Université Grenoble Alpes entre septembre 2018 et décembre 2019.

Cette station faisait partie d'une grande expérience dans laquelle 56 capteurs du même type ont été installés en France et en Italie pour étudier la structure du sous-sol des Alpes jusque vers 300 km de profondeur.

Nos capteurs sismologiques sont extrêmement sensibles et détectent de très faibles vibrations du sol.



La station a enregistré les ondes émises par le séisme du Pérou du 26 mai 2019. Ce séisme de magnitude 8 est le plus fort séisme de l'année 2019. La figure ci-contre montre les vibrations du sol enregistrées à Menthonnex pendant 2 heures après le séisme. L'onde la plus rapide a atteint Menthonnex après 12 minutes. Cette onde a traversé le manteau terrestre. Les ondes émises par le séisme ont fait vibrer le capteur pendant plus de 2 heures.



La station a aussi enregistré les ondes générées par le séisme de magnitude 5,1 qui s'est produit au Teil (Ardèche) le 11 novembre 2019. Ce séisme très superficiel a fait beaucoup de dégâts au Teil et dans les communes voisines. On peut voir sur la figure ci-contre que la première onde, l'onde P, a atteint Menthonnex en 33 secondes. Le séisme a fait vibrer le sol pendant près de 5 minutes.

Anne Paul, Directrice de recherche CNRS, Univ. Grenoble Alpes

# **DÉCHETS**

LA DÉCHETTERIE	HORAIRES D'ÉTÉ du 01/04 au 31/10	HORAIRES D'HIVER du 01/11 au 31/03
Lundi, mardi, mercredi, vendredi	13h30 - 18h30	13h30 - 18h00
Jeudi et samedi	8h30 - 18h30 non-stop	8h30 - 18h00 non-stop

Voici l'ensemble des déchets qui sont autorisés pour les particuliers			
Déchets acceptés	Quantité	Déchets acceptés	Quantité
Recyclables: bouteilles en plastique, cartonnettes, emballages métalliques, briques alimentaires, papiers Ferrailles et métaux divers	<b>~</b>	Lampes usagées et tubes fluorescents  Cartouches d'encre et capsules aluminium de café	<b>y</b>
Bois type planches, palettes  Mobilier usager	<b>y</b>	Gravats et inertes type briques, tuiles, béton, vitrages	1 m³/jour
Encombrants hors mobilier  Appareils électro-ménagers  Déchets d'activités de soins à risques infectieux : DASRI	<i>y</i>	Déchets plâtre Pneumatiques de véhicules légers sans jantes	1 m <sup>3</sup> /jour 4 pneus/jour
Les déchets ménagers spéciaux (DMS): Huile de moteur, huiles végétales, piles, batteries, peintures, solvants, produits phytosanitaires	•	Déchets verts, tontes, élagage, débité en 1m de long maxi Ø 10 cm	3 m³/jour
✓ Pas de limite, mais quantités cohérentes avec une activité domestique			

# Vous souhaitez composter vos déchets?

Le compost, processus naturel de décomposition de la matière organique sous l'action d'organismes vivants dans le sol (bactéries, champignons, insectes, vers...), est l'or noir du jardinier.

#### Pourquoi composter?

- 30% de déchets en moins dans votre poubelle d'ordures ménagères
- Réduire les émissions de CO2 liées à la collecte des déchets et à leur incinération (ou à leur stockage)
- Valoriser sur place vos déchets de jardin
- Du compost de qualité pour vos plantations et au potager

#### Composteurs

Deux modèles de composteurs sont en vente à la CCPC au tarif de  $25 \in$  le modèle 40 litres en polypropylène recyclé et  $40 \in$  le modèle de 600 litres en bois.



**10** 04.50.08.16.16 service déchets de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles

# BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE ANDRÉ DUSSOLLIER

Notre communauté de communes a la chance de bénéficier d'une bibliothèque intercommunale disposant d'un fonds important de 22 600 documents : livres (romans, bandes dessinées, documentaires, contes, albums...), DVD documentaires, méthodes de langues audio, revues, journaux. Ce fonds est régulièrement renouvelé et enrichi avec plus de 1 900 nouveautés par an.

Deux postes multimédia sont accessibles gratuitement pour consulter Internet, faire du travail de bureautique, scanner...

Différentes actions culturelles (contes, expositions, conférences, rencontres avec des auteurs...) sont aussi proposées.

Deux bibliothécaires sont présentes pour guider les lecteurs, les aider et les conseiller dans leurs choix si besoin.

Après paiement de l'abonnement annuel (valable de date à date), il est possible d'emprunter quatre livres, deux revues, deux DVD documentaires et une méthode de langue pour une durée de trois semaines (possibilité de prolonger une fois par téléphone ou sur le site).

Nous vous invitons à consulter le site où vous trouverez tout le catalogue du fonds (recherche de document par auteurs, par thèmes, titres, collections, etc...) mais aussi les dernières nouveautés et l'actualité de la bibliothèque.



# BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE ANDRÉ DUSSOLLIER

04 50 44 22 85

Pour répondre à toute interrogation n'hésitez pas à vous renseigner auprès des bibliothécaires ou à regarder sur

www.biblioccpayscruseilles.net





Pendant les périodes de confinement la bibliothèque s'adapte et continue le prêt. Les usagers peuvent effectuer leurs commandes en ligne sur le site ou par téléphone et les récupérer aux heures habituelles d'ouverture.

En 2021, la bibliothèque déménagera à la salle consulaire de la CCPC (268 route du Suet à Cruseilles) pendant la réalisation de travaux d'agrandissement.

#### TARIFS ANNUELS

Adulte6 €Adolescent de 12 à 17 ans3 €Enfant $1.50 \in$ Étudiant3 €À partir de 70 ansgratuit

Demandeur d'emploi et

bénéficiaire des minima sociaux gratuit sur justificatif

# LA BOÎTE À LIVRES

Il s'agit d'une petite bibliothèque ouverte à tous, 24 heures sur 24 où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement. C'est un projet solidaire qui favorise le lien social, encourage le partage et l'économie au travers d'une démarche écocitoyenne. En déposant ou en empruntant un livre dans la boîte à livres du village, vous lui donnez une seconde vie, tout en respectant l'environnement. Ceci est particulièrement vrai dans nos petits villages ruraux et encore plus en période de confinement. N'hésitez pas à insérer dans les livres que vous déposez une petite feuille avec vos impressions de lecture!

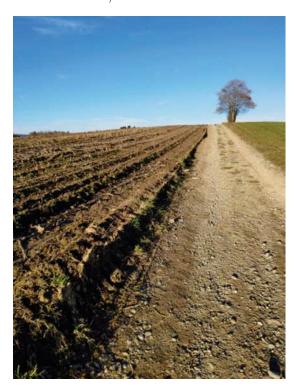
Merci de déposer des livres en bon état de lecture. Il est interdit bien sûr d'y déposer de la lecture pour adultes. Nous comptons sur vous pour la faire vivre en y déposant vos livres, BD, revues...



Vous remarquez un souci avec la boîte à livres? Une idée ou une demande? Contactez Olivier Chamot au 06 67 91 12 25

# RUNNING TRAIL DES BORNES

Depuis septembre 2019, le RTB (Running Trail des Bornes) évolue non pas entre les gouttes, le climat et les dénivelés mais entre les confinements, les déconfinements ou les autorisations ou pas des sorties groupes liées aux contraintes Covid.



Alors, que vous soyez débutants, intermédiaires ou pro? Venez essayer (dès que les autorisations seront levées) et vous verrez.

Sérieux, s'abstenir!

Sinon, le RTB c'est quoi?

Tous les mardis soirs, nous courons tranquillement pendant 1 heure autour de Menthonnex-en-Bornes, Villy-le-Bouveret, le Plateau des Bornes...

Le lieu du départ est fixé le week-end. Nous sommes actuellement 30 participants. La communication se fait via WhatsApp. Aucun engagement. Le groupe part à 19h30 précises, sans 1/4 d'heure savoyard, car à cette heurelà, le froid nous oblige à nous réchauffer rapidement... L'avantage du RTB est de courir ensemble, sur routes ou chemins, secs ou détrempés.

Beaucoup d'entre vous découvrent de nouveaux chemins dont ils n'avaient pas connaissance auparavant. Tous apprécient également la cohésion du groupe et parlent de l'atmosphère particulière et agréable de trottiner à la frontale. Avec une météo capricieuse ou pas 🙂



Pour le groupe : Mickaël Bafcop 🔲 07 81 47 87 00

# ÉTAT CIVIL

# **N**AISSANCES

• ANCAY Emilien	15 février 2020
• SALLAZ DUCHESNE Ambre	16 février 2020
AIFA Khalil	5 avril 2020
• DURANTON Sasha	28 mai 2020
• SUBLET Soline	31 mai 2020
• ROIGNEAU Kanini	1 <sup>er</sup> juin 2020
• BOISSOU Dalya	9 juin 2020
• RIGARD JOURNET Liam	1 <sup>er</sup> juillet 2020
• BOISSEAU Pio	13 juillet 2020
• SIMIONI Artémis	20 novembre 2020



#### **M**ARIAGES

• REMERY William et Mc MILLAN Raphaëlle	20 juin 2020
• CASSORLA Michel et MONIEZ Odile	15 août 2020

# **PACS**

• CHARDON Michael et HERBEZ Marine 23 décembre 2019



# **D**ÉCÈS

• AKERIB Ariel	71 ans	25 décembre 2019
• DEMOLIS Raymonde	89 ans	21 août 2020
• DURET Gérard	66 ans	30 août 2020
• FONTAINE Gabriel	89 ans	6 septembre 2020
• BAUD Marcelle	79 ans	25 octobre 2020
• CHAMOT Renée	83 ans	25 octobre 2020





# SABLAGE DES TOMBES DU CIMETIÈRE

La Mairie a négocié un tarif spécial avec l'entreprise locale Cadre Vert Environnement (04 50 32 07 71) au prix de 50 € par tombe.

## L'HIVER ARRIVE

#### LE SERVICE HIVERNAL DU DÉPARTEMENT

Du 15 novembre au 15 mars, voire avant ou après dans les secteurs les plus exposés et selon la météo.

- Permanence 7 jours sur 7.
- Le service débute généralement dès 3 heures du matin et prend fin vers 22 heures, pour rendre les routes praticables de 5 heures à 22 heures sur le réseau le plus fréquenté et de 8 heures à 19 heures sur le réseau secondaire.
- Lorsqu'il neige, les agents ne peuvent pas intervenir partout en même temps, d'où ces quelques centimètres de neige entre 2 passages de l'engin.
- Les interventions ont leurs limites naturelles (chutes de neige fortes et continues, vent et formation de congères, froid intense, verglas, ...) ou conjoncturelles (congestion du trafic, accident, ...).
- Pour protéger l'environnement, le salage n'est pas systématique. Les chaussées sont déneigées par raclage. Le sel sert à retrouver rapidement les conditions de conduites normales après la chute de neige ou lutter contre le verglas.

# QUELS COMPORTEMENTS DEVONS-NOUS ADOPTER POUR NOTRE CONDUITE?

#### 10 points à respecter pour la sécurité de tous :

- Le toit sans neige, les vitres dégivrées avant de partir
- Bien s'informer sur la météo et les conditions de circulation (inforoute74.fr)
- Un liquide lave-glace qui ne gèle pas, le plein de carburant, les phares réglés
- Les engins de déneigement et de salage travaillent (gyrophare bleu) : on facilite leur travail et on ne les double pas
- Des pneus adaptés, voire des chaînes (que vous savez monter sur les roues motrices)
- Éclairage : il faut voir et être vu
- Conduite sans à-coups, pas de freinage brusque, utiliser le frein moteur
- Des vêtements chauds, gants, chaussures adaptées (on ne sait jamais)
- Et bien sûr, toujours vigilant, courtois et patient

Toute l'information routière sur www.inforoute.fr. Le site est mis à jour à 7 heures tous les matins.

# **DISTANCE DE FREINAGE**

Sur route enneigée à 50 km/h

Pneu hiver : 32 m Pneu été : 63 m

222222222222222222222<del>222</del>222

Sur route sèche à 80 km/h à une température inférieure à 7°C Pneu hiver: 34 m Pneu été: 40 m



Sur route enneigée, même avec un pneu hiver, la distance de freinage devient deux fois plus longue que sur route sèche.

#### LES AVANTAGES DES PNEUS HIVER

- Une meilleure performance en dessous de 7°C par rapport aux pneus d'été, même en l'absence de neige
- une bien meilleure motricité sur la neige
- Les distances de freinage divisées par deux sur la neige
- Une diminution du risque d'aquaplaning grâce à la profondeur des structures des pneus

#### LES PNEUS CLOUTÉS

- Pour les voitures uniquement.
- Autorisés du samedi précédant le 11 novembre au dernier dimanche de mars de l'année suivante.
- Vitesse limitée à 90 km/h sur autoroutes et voies express.
- Macaron obligatoire à coller à l'arrière du véhicule.

#### **DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL**

Il est possible aujourd'hui de faire sa demande de logement social par internet sur le site **www.demande-logement-social.gouv.fr**. Cette démarche est indispensable, même pour nos villages ruraux.

Ce portail de services pratiques permet :

- d'enregistrer en ligne une nouvelle demande de logement social
- de renouveler, mettre à jour ou consulter une demande existante
- de consulter un annuaire des guichets et de consulter des informations statistiques relatives au logement social.

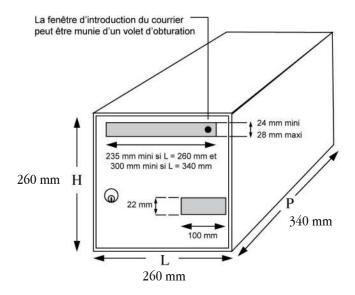
Après l'enregistrement par l'usager, le site permet :

- La validation rapide de la demande
- La délivrance d'un " numéro unique d'enregistrement "
- Le traitement, le renouvellement et la mise à jour de la demande.





#### **VOTRE COURRIER**



① Monsieur Prénom NOM
② Chez Prénom Nom Appartement 3
③ Bâtiment ...
④ N° RUE ...
⑤ LIEU-DIT
⑥ 74350 MENTHONNEX-EN-BORNES

Concernant votre **boîte aux lettres**, la règlementation vous impose (sans quoi votre courrier n'est plus distribué) :

- Un format aux grandes dimensions : minimum 260 mm (H) x 260 mm (L) x 340 mm (P)
- Une serrure compatible avec la distribution postale et une ouverture totale de la porte pour que le facteur puisse y introduire des objets qui n'entreraient pas par la fenêtre d'introduction.
- Un porte-étiquette pour indiquer votre nom.
- La boîte aux lettres doit être placée en limite de propriété, en bordure de la voie publique, dégagée et permettant aux véhicules de faire demi-tour sans risque pour les riverains et les agents. Elle doit être accessible à partir de véhicules automobiles : dessous de la boîte aux lettres positionné à > 1 m et < 1,5 m du sol.

Le tri du courrier ne se faisant plus directement à Cruseilles mais à Poisy, les courriers qui n'ont pas d'adresse précise (numéro et nom de rue) ne sont plus distribués. Merci de communiquer la vôtre à vos correspondants.



Vous pouvez récupérer votre autocollant STOP PUB au secrétariat de la mairie.

#### RECENSEMENT CITOYEN



Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser. Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une attestation de recensement. Elle est à présenter obligatoirement lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment). En cas de perte ou de vol, il est possible de demander une attestation de situation administrative. Le recensement militaire permet également à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté.

Il convient de s'adresser en mairie entre le jour des 16 ans et le dernier jour du 3<sup>e</sup> mois qui suit celui de l'anniversaire.

Pièces à fournir lors du recensement :

- Carte nationale d'identité
- Livret de famille
- Une adresse mail et un numéro de téléphone

#### MISSION LOCALE

Vous avez entre 16 et 25 ans et recherchez un emploi, une formation?

La mission locale a pour but de vous accompagner vers la vie active.

Son rôle est de vous aider à définir votre projet, ou à trouver la formation qui vous correspond.

Un conseiller vous accompagnera dans vos démarches, vous aidera à valoriser votre candidature, à cibler les employeurs. Il vous proposera également les offres d'emploi des entreprises avec lesquelles la mission locale collabore.

Des ateliers, des formations et des aides financières ponctuelles, contribueront à votre insertion sociale et professionnelle.

Pour être au plus près de son public et faciliter votre accès à ses services, un conseiller de la mission locale vous accueille tous les jeudis matin de 8h30 à 11h30 à la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles. Vous pouvez le joindre au 04 50 08 16 06.

#### CIMETIÈRE COMMUNAL



En plus des emplacements en terre, le cimetière communal dispose d'un columbarium avec jardin du souvenir ainsi que d'un ossuaire servant à recueillir les ossements des tombes qui pourraient être relevées.

- La concession trentenaire dans le columbarium s'élève à 600 €, incluant le gravage des noms et dates.
- Le dépôt de cendres dans le jardin du Souvenir est gratuit, à charge le gravage des noms uniquement.
- Les concessions trentenaires des tombes dans le cimetière s'élèvent à 150 €.

Pour toute demande, vous pouvez contacter l'adjoint en charge du cimetière, Olivier Chamot au 06 67 91 12 25

# **QUELQUES AVIS DU MAIRE**

### **CIRCULATION**

Afin de préserver l'environnement (faune et flore) et la tranquillité des lieux, il est rappelé que la circulation des véhicules à moteurs est réglementée au sein des espaces naturels sensibles tels que la partie sommitale de la commune de Menthonnex dite « Plateau des Bornes et Mouille Marin ».

En conséquence, seuls les véhicules ci-dessous sont autorisés à circuler et avec des véhicules non bruyants :

- Pour mission de service public
- Par des exploitants agricoles ou forestiers
- Par les propriétaires et ayants droits intervenant à des fins professionnelles ou entretien des espaces verts.

Contrevenir à cette interdiction est passible de sanctions pénales et administratives prévues par l'article L.362.1 du code de l'environnement (amende et immobilisation du véhicule).

#### **DÉCHETS VERTS**

Le brûlage des déchets végétaux et autres en plein air est interdit par la loi. Les contrevenants s'exposent à une amende de 450 €. Outre les risques d'incendie qu'ils génèrent, le brûlage est à l'origine de troubles du voisinage causés par les odeurs et fumées. Il contribue à la dégradation de la qualité de l'air et nuit à l'environnement et à la santé. Veuillez favoriser le déchiquetage, compostage, paillage ou apport à la déchetterie. De même, la commune a mis en place une plateforme de stockage de déchets verts destinés au broyage. L'accès en est règlementé et il est interdit de pénétrer sur le site sans autorisation de la mairie. Veuillez demander les clefs d'entrée en mairie.

#### **N**UISANCES SONORES

Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé par sa durée, sa répétition ou son intensité est interdit de jour comme de nuit, notamment les appareils et dispositifs de diffusion sonore et les véhicules à moteurs. Ceci est valable pour les particuliers et pour les gestionnaires d'activités de loisirs.

Les travaux susceptibles d'être source de nuisance sont interdits en semaine de 20h00 à 8h00 ainsi que toute la journée des dimanches et jours fériés (sauf interventions pour nécessité publique).

# **OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES (OTV)**



L'opération tranquillité vacances permet aux personnes qui partent en vacances de bénéficier d'une surveillance de leur domicile durant leur absence. Celle-ci est assurée par

la gendarmerie. Cette assistance des forces de l'ordre est entièrement gratuite. Elle peut être demandée pour toute absence prolongée et n'est plus limitée aux vacances d'été ou aux vacances scolaires. Concrètement, les gendarmes seront amenés à surveiller le domicile des vacanciers dans le cadre de leurs patrouilles quotidiennes. La surveillance du domicile commence cinq jours après le dépôt de la demande. Il ne faut donc pas attendre le dernier moment avant de s'inscrire à l'opération tranquillité vacances.

Les personnes souhaitant bénéficier de cette protection doivent se présenter à la gendarmerie. Il vous sera demandé de renseigner un document en indiquant les informations requises pour la surveillance de votre domicile. Vous pouvez également trouver le formulaire à amener en gendarmerie sur le site www.service-public.fr.

- Votre identité
- Vos coordonnées (téléphone et mail de l'habitant et d'une personne à prévenir en cas d'anomalie)
- Votre adresse et votre période de vacances.

#### **DÉCLARATION FRONTALIER**

Ma commune, j'y vis, je m'y déclare!

Pour tous les **Suisses et bi-nationaux frontaliers** résidant en France, il convient de se faire recenser pour en informer la mairie.

Cette déclaration rapide n'a aucune incidence sur la déclaration de revenus et contribue au développement de la commune, qui reçoit une indemnité liée au pourcentage de la masse salariale des employés du canton de Genève résidant en France.

Ces fonds frontaliers permettent à la commune d'investir dans des équipements publics.

Fournir une copie:

- pièce d'identité
- noms et adresse de l'employeur

#### VIVRE ENSEMBLE À MENTHONNEX

# « Tu veux ma place... prend mon handicap!»



Merci de laisser libres les places réservées aux handicapés, ce à toute heure du jour et de la nuit. Ceci est également valable lors des heures d'entrées et sorties de l'école...

Les places désignées « handicapés » devant la mairie, devant la salle polyvalente, sur le côté de l'immeuble "Le Menthonay" sont réservées exclusivement aux titulaires des badges correspondants.

Il est demandé aux conducteurs de ne pas stationner sur la voie publique mais uniquement sur les places matérialisées (exemple devant la boulangerie).

#### **S**TATIONNEMENT

Il est rappelé que les parkings et voies publiques ne doivent pas être utilisés comme garage. Chaque logement devant disposer de suffisament de places privatives... et les garages couverts utilisés à cet effet.

#### **B**RUIT

Arrêté municipal n° 09/2010 limitant les bruits et les atteintes à la santé et au respect des personnes

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à tronconneuses, perceuses, raboteuses, scies gazon, mécaniques, outils de percussions... sont interdits tous les jours de 20h à 8h ainsi que le dimanche et les jours fériés toute la journée.

#### **C**ONFLITS DE VOISINAGE

Un service de conciliation de justice est à disposition des usagers pour tenter de régler les conflits de voisinage. Le recours à la conciliation de justice est un moyen simple, rapide et gratuit de venir à bout d'un conflit en obtenant un accord amiable sans procès.

Point d'Accès au Droit 68 Place de l'Hôtel de Ville - 74130 BONNEVILLE **6** 04 50 07 61 53 M. Roland ROSNOBLET

### ÉCOCITOYENS... OUI MAIS!

Les containers à ordures ménagères ont tous été enterrés sur notre commune et sont très souvent jumelés avec des containers à tri sélectif pour le verre, le plastique, le papier. C'est un progrès significatif en termes d'environnement et d'intégration dans le site à mettre à l'actif de la Communauté de Communes, avec le plus souvent une participation financière de la commune en termes de génie civil. En conséquence, nous déplorons beaucoup moins de dépôts sauvages.

Cependant, il y a encore beaucoup de personnes qui abandonnent à côté des containers des objets destinés à la déchetterie : gros cartons, vitres cassées, vaisselle, pot de fleurs, sacs poubelles.

Trier ses déchets c'est très bien, faire un saut à la déchetterie de temps en temps, c'est facile et à moins de 10 minutes de Menthonnex. Merci d'être écocitoyens jusqu'au bout!

#### **E**XTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



Le Conseil Municipal s'est prononcé pour la mise en œuvre de mesures d'économie de fonctionnement de l'éclairage public en privilégiant le remplacement progressif des luminaires par des lampes LED et par

l'extinction de l'éclairage public de minuit à 5 heures du matin, dans la plupart des hameaux. La mise en place d'horloges astronomiques est progressive. En plus des économies de fonctionnement, cette mesure devrait avoir un impact positif sur la faune nocturne.

#### **DIVAGATION DES ANIMAUX**

La divagation des animaux, et principalement des chats, est un souci sur le territoire communal. Souci d'ordre sanitaire (prolifération des maladies) mais également de sécurité (ceux-ci peuvent causer des accidents, de la route entre autres).

Nous demandons donc aux propriétaires de tenir en laisse leurs chiens et d'entretenir leurs animaux, chiens et chats. Il appartient à chacun de stériliser, faire vacciner et identifier ses animaux le cas échéant.

Pour rappel, un couple de chats, au bout de quatre ans, représente potentiellement 20 736 chatons!

# INFOS PRATIQUES - NUMÉROS UTILES

# **CONTACTS MAIRIE**



### SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Martine BRAND

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

6 04 50 68 41 68 - Fax : 04 50 68 27 35

accueil@menthonnex-en-bornes.fr

www.menthonnex-en-bornes.fr

#### LE MAIRE

# LES ADJOINTS ET CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Urbanisme, travaux

Ecole, cantine, garderie, vie associative

Patrimoine, gestion et réservation des bâtiments communaux et du cimetière

Communication, social, développement durable

Emmanuel TISSOT **a** 06 64 98 48 56

Voirie, réseaux, espaces verts, réservation tables et bancs

#### LE CANTONNIER

#### **MENTHONNEX SUR FACEBOOK**



www.facebook.com/MairieMenthonnexEnBornes

# Communauté de Communes du Pays de Cruseilles

Bureaux de la CCPC 04 50 08 16 16
 286 route du Suet - BP 35 - 74350 Cruseilles

ccpc@ccpaysdecruseilles.org
www.ccpaysdecruseilles.org

Service Ordures ménagères 04 50 08 16 18
 Service Assainissement 04 50 08 16 17
 Service Bâtiments 04 50 08 16 19
 Service des Eaux 04 50 44 23 67
 N° astreinte (en cas d'urgence) 06 25 90 68 65
 Transports scolaires 04 50 08 16 04
 Architecte consultant (Tél.CCPC) 04 50 08 16 16

Permanence sur R.V. (gratuit) : 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredi matin du mois

• Presbytère Cruseilles 04 50 44 10 14

#### DÉCHETTERIE DE CRUSEILLES

Route des Moulins, 74350 CRUSEILLES 04 50 32 16 30

#### Horaires d'ouverture

### Du 1er novembre au 31 mars

Jours	MATIN	Après-midi
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi	Fermé	13h30 à 18h00
Jeudi et Samedi	Non stop de 8h30 à 18h00	

#### Du 1er avril au 31 octobre

Jours	MATIN	Après-midi
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi	Fermé	13h30 à 18h30
Jeudi et Samedi	Non stop de 8h30 à 18h30	

Fermée les dimanches et les jours fériés.

Une benne à cartons disponible 7/7 jours et 24/24 heures

PLATEFORME DE DÉCHETS VERTS "VERS L'EPINE"

Demander la clef en mairie ou au cantonnier

